



Tom Pouce

JOURNAL DU RELAIS FAMILLES ASSISTANTS MATERNELS DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES LOUE LISON • 1 rue Saint-Laurent • 25290 Ornans • 03 81 62 19 76
relais.ornans-ccall@famillesrurales.org

n° 111

MAI / JUIN 2021

Dans ce numéro...

Les temps collectifs	2
Un espace multi-sensoriel.....	2
À VOS AGENDAS :	
Médiation animale	2
Journée bien-être	2
Soirée bricolage	2
INFOS PRATIQUES :	
Pôle emploi	3
Aménager un espace chez soi	3
Lecture.....	4
Comptine.....	4
RECETTE :	
Biscuits tout choco	4
BRICOLAGE :	
Les cercles colorés.....	4
La table lumineuse	4

Nouveaux horaires

Mardi

- 14 h - 17 h : par téléphone
- 17 h - 19 h : sur RDV

Mercredi

9 h - 11 h : sur RDV

Jedi

- 14 h - 17 h : par téléphone

Vendredi

- 9 h - 12 h : par téléphone
et sur RDV

possibilité de rendez-vous
sur demande

Fermeture du Relais

du 10 au 14 mai
du 2 au 18 août
les 30 et 31 août

Édito

Dans ce journal, vous retrouvez une information pratique sur Pôle emploi, un petit article sur la détente multi-sensorielle, des bricolages, des comptines, une petite recette et des idées lectures. Je vous rappelle qu'il n'y aura pas de parution du journal Tom Pouce pendant les mois de juillet et août. C'est avec grand plaisir que je vous retrouverai à la rentrée. Je vous souhaite à tous, petits et grands, de très bonnes vacances.

Prenez soin de vous et de vos proches

Sylvie GUIRAO, responsable du relais d'Ornans

COMPTINE

La petite fleur

La petite fleur est fermée

(poing fermé)

Elle s'ouvre

(ouvrir les doigts)

Un papillon s'envole

(autre main, imiter le papillon)

et se pose sur la fleur

(la main papillon se pose sur la fleur)

Il s'en va,

La petite fleur est triste

Elle se ferme

(la main se ferme)

se fane et tout disparaît

(poing dans le dos)



Les temps collectifs au Relais



MAI



Mardi 4
à Ornans
(Relais)

**Yoga
avec Sylvie** 9 h 30
à 11 h



Mardi 18
à Ornans
(Relais)

**Arts
plastiques
avec Delphine** 9 h 45
à 10 h 45



Mardi 25
à Ornans
(Relais)

**Musique
avec Nicolas** 10 h
à 11 h 30

JUIN



Mardi 1^{er}
à Ornans
(Relais)

**Arts
plastiques
avec Delphine** 9 h 45
à 10 h 45



Mardi 8
à Ornans
(Relais)

**Yoga
avec Sylvie** 9 h 30
à 11 h



Mardi 15
à Ornans
(Médiathèque)

**Contes et
histoires** 9 h 30
à 11 h



Mardi 22
à Ornans
(Relais)

Jeux libres 9 h 30
à 11 h 30



Mardi 29
à Ornans
(Relais)

**Musique
avec Nicolas** 10 h
à 11 h 30

Les temps collectifs se font sur inscription sur 2 groupes :
10 personnes maximum

À VOS AGENDAS

Journée bien-être

Dédiée aux assistantes maternelles et gardes à domicile
Samedi 20 novembre 2021 À la M.F.R de Morre

Une journée organisée par les relais de Saône, Boussières, Chalezeule, Quingey et Ornans Vous pouvez dès à présent réserver votre place. ☎ d'informations prochainement



Soirée bricolage

pour les assistantes maternelles.

Le mardi 8 juin 2021 de 20 h à 22 h
(inscription avant le 2 juin 2021)

Médiation animalière

Dès septembre 2021, un nouvel atelier au relais : Sylvie Large vous proposera des séances de médiation animalière .Pour le petit enfant, le contact avec l'animal est un concentré de bienfaits.

«L'immense majorité des animaux sont attentifs aux petits enfants et ne les agressent pas. Leur absence commune de maîtrise de la parole et leur extrême sensibilité aux expressions émotionnelles crée une sorte de proximité de statut entre l'enfant et l'animal, qui les rapproche l'un de l'autre.»
Daniel Marcelli (pédopsychiatre)

Un espace multi-sensoriel chez soi... et pourquoi pas ?

Connu pour sa contribution à l'éveil et à l'autonomie de l'enfant, l'espace multi-sensoriel adapté à l'âge de l'enfant avait déjà été mis en évidence par Maria Montessori. L'approche "Snoezelen" (contraction de deux mots néerlandais signifiant *sentir* et *somnoler*) a apporté à ce concept la notion de détente et de bien-être. Un espace multi-sensoriel pourra permettre à l'enfant ainsi qu'à ses parents ou à son assistant maternel de se détendre, de s'apaiser ou de retrouver le calme tout en éveillant ses sens.

Il est tout à fait possible de réaliser chez soi un espace de ce genre, dans une cabane en tissu, ou même dans le coin d'une pièce, qui serait séparé du reste avec des tissus suspendus. C'est ce côté "cocon" de votre espace, loin de la pleine lumière et du bruit, qui le rendra paisible et rassurant. Ensuite vous pourrez y ajouter toute sorte d'éléments sensoriels et apaisants, à fabriquer ou à moindre coût.

Les enfants ne seront pas laissés seuls dans cet espace, où ils pourront se relaxer sans prendre de risques s'ils sont à vos côtés. Enfin, vous gagnerez encore en douceur en y allant progressivement : observez comment se comportent les petits en découvrant ce nouvel environnement, et n'hésitez pas à ressortir si ce n'est pas le moment. De même, ressortez progressivement de ce cocon tout doux pour retrouver le monde extérieur en toute sérénité !



Aménager un espace chez soi

LA VUE: L'espace sera plongé dans la pénombre pour favoriser le retour au calme, et éclairé par des guirlandes lumineuses, des veilleuses, une table, des coussins ou des doudous lumineux. On peut y ajouter des miroirs, une boule à facettes, ou même une lampe à fibre optique ou une lampe à bulles. Les "bouteilles à méduse", très faciles à fabriquer, y trouveront aussi leur place.

L'OUÏE: On veillera à préserver une ambiance douce: une bande sonore "bruits de la mer" "gouttes d'eau" ou encore "bruits d'oiseaux", une musique très douce, un simple bâton de pluie pourront être suffisants.

LE TOUCHER: Le sol sera malleux et confortable, contribuera au bien-être des petits et des grands. N'hésitez pas à y ajouter des textures diverses grâce à des tapis ou même des carrés de moquette. Les couvertures de survie sont également très employées dans les espaces snoezelen, pour leur effet sonore et visuel.

L'ODORAT: Pour apaiser et éveiller tout à la fois, des coussins remplis de lavande, de pétales de rose ou encore de thym diffuseront leurs odeurs sans saturer l'air ambiant (une double couture en un tissu assez résistant éviteront les surprises !)



Infos pratiques : Pôle emploi

Vous êtes assistant maternel. Vous gardez plusieurs enfants. Vous avez perdu un ou plusieurs contrats de travail suite à une rupture de contrat, le déménagement d'une famille, la scolarisation d'un enfant etc... Vous pouvez prétendre à l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (ARE).

Retrouvez le guide complet en téléchargement : <https://urlz.fr/f8Q1>

1. Je perds une activité

Vous allez accueillir un enfant de moins. Votre contrat de travail est terminé. C'est une activité perdue et vous avez droit à l'allocation chômage, si vous n'avez pas démissionné et avez travaillé au moins 6 mois (soit 130 jours ou 910 h). Informez Pôle emploi qui étudiera vos droits à l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi.



2. Je garde d'autres activités

Vous pouvez vous inscrire comme demandeur d'emploi, même si vous continuez à garder un ou plusieurs enfants. Ce sont vos activités conservées. Vous pourrez toucher l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi en plus de vos salaires.

Exemple: Votre contrat se termine pour un enfant. Vous en gardez encore 2. Vous avez une activité perdue et 2 activités conservées? Vous recevez l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi pour l'activité perdue et continuerez à recevoir vos salaires pour les 2 autres contrats.



Est-ce que les activités conservées changent mes droits ?

Non. Cela ne change ni le montant de votre allocation, ni la durée, ni la date du 1^{er} jour de vos droits. Vous devez informer Pôle emploi de vos activités conservées. Tous les mois, au moment de votre actualisation, vous devrez envoyer ensemble (un seul envoi) tous vos bulletins de salaire.

3. Je perds encore une autre activité

Vous devrez le déclarer à Pôle emploi. Votre situation sera à nouveau étudiée. Pôle emploi va recalculer vos droits, sous réserve que vous fournissiez l'attestation employeur. Attention, si vous démissionnez, vous pouvez perdre votre allocation. Informez-vous des conséquences d'une démission auprès de votre conseiller avant de prendre une décision.



L'actualisation, c'est quoi ?

Chaque mois, vous devez informer Pôle emploi de votre situation: déclarer vos salaires et le nombre d'heures travaillées. Cela vous permet de rester inscrit comme demandeur d'emploi et Pôle emploi peut calculer votre allocation mensuelle.

Quelques étapes à ne pas oublier :

- Je me rends sur www.pole-emploi.fr ou je contacte le 39 49 ou sur l'application mobile Pôle emploi.
- Je m'actualise chaque mois, entre le 28 du mois et le 15 du mois suivant.
- Je transmets l'ensemble de mes bulletins de salaire.
- Si je perds un contrat ou que j'en signe un nouveau, je dois toujours en informer mon conseiller Pôle emploi par mail.

IMPORTANT: Vous commencez un nouveau contrat de travail ?

Vous devez envoyer un bulletin de salaire pour toutes vos activités conservées ou reprises. Si vous avez plusieurs employeurs, envoyez tous vos justificatifs le même jour.

- vous devrez rembourser les allocations reçues en trop.
- ces activités ne pourront pas être utilisées pour le calcul de vos nouveaux droits à l'allocation chômage.

ATTENTION: Si vous démissionnez, vous ne pourrez pas recevoir l'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi.

📍 d'infos contactez Pôle emploi

Lecture



Comptine pour se relaxer avec des jeux et des massages doux pour bébé, chez Petit Nathan : un livre-CD pour des petits moments de détente.



Éveiller, épanouir, encourager son enfant de Tim Seldin. Des idées pour proposer à chaque enfant un climat affectif serein, une maison adaptée, un matériel pédagogique très simple à réaliser et ludique.

COMPTINE



Mon Visage



*J'ai deux oreilles,
Pour entendre et pour comprendre.*

*J'ai un petit nez rond,
Pour sentir ce qui est bon.*

*Ma bouche est pour goûter,
Ce qui est salé, ce qui est sucré.*

*J'ai deux yeux pour regarder,
De tous les côtés.*

*J'ouvre mes yeux pour voir,
Quand je les ferme, il fait tout noir !*

Source : chezcamille.eklablog.com



RECETTE : Biscuits tout choco !

Ingrédients :

- 125g de farine
- 100g de beurre mou
- 50g de sucre glace
- 2 c. à s. de cacao amer ou poudre de cacao non sucrée



Préparation :

1. Préchauffer le four à 190°C, thermostat 6
2. Mélanger le beurre pommade, le sucre glace, la farine et le cacao à la main ou dans un robot.
3. Laisser reposer quelques minutes au réfrigérateur.
4. Tailler des palets d'1 cm d'épaisseur. Les placer sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.
5. Cuire ces petits palets pendant 10 minutes. Ils doivent être fermes sous la pression du doigt.

Conseil : espacez bien les palets entre eux sur la plaque car ils vont légèrement s'étaler.

www.750g.com

Bricolage

Les cercles colorés

Matériel :

- Des pochettes transparentes colorées
- Une paire de ciseaux
- Un bac avec une éponge ou un spray à vitre



Utilisez un objet rond pour tracer des cercles sur les pochettes, et découpez-les. C'est prêt ! Les enfants mouillent les vitres et les cercles de couleurs transparents adhèrent sur la surface mouillée. C'est magique !



La table lumineuse

Matériel :

- Un bac en plastique blanc
- Une guirlande lumineuse à pile

Placez la guirlande allumée dans la boîte et éteignez la lumière. Les enfants placent des formes opaques ou transparentes et colorées sur la table. Ils peuvent même dessiner sur une feuille avec une craie noire. Effet garanti !



PASSAGE DE LA LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE



Une fois par mois la ludothèque Ludodou vient à votre rencontre dans différentes communes. Les enfants peuvent venir y jouer, recevoir des explications sur les règles de jeux, découvrir de nombreux jeux et jouets, et même en louer pour prolonger le jeu à la maison !

Un bon moment à partager entre parents et enfants ou assistants maternels et enfants autour du jeu !



Pour en savoir plus : ludo.ludodou@famillesrurales.org

- À Amancey : **le 28 juin et le 23 août 2021**, école Cordier, salle de motricité de 15 h à 18 h.
- À Tarcenay : **le 5 mai, les 2 et 30 juin 2021**, salle des fêtes de 14 h 30 à 17 h 30.

Retrouvez toutes les informations des Relais Familles Rurales du Doubs sur le web : www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte